



Charte quinquennale

PARENTS / ENFANT / SECTION LOCALE DE JSP

AUTORISATIONS LEGALES

Autorisation de Droit à l'Image

L'ensemble des représentants légaux doit prendre connaissance de la présente charte et des autorisations légales.

La section locale de JSP s'assure du bon remplissage pour chaque jeune.

Représentant légal n°1 :

Je soussigné(e).....,
demeurant.....
.....
.....,
Agissant en qualité de mère / père / tuteur,

Représentant légal n°2 :

Je soussigné(e).....,
demeurant.....
.....
.....,
Agissant en qualité de mère / père / tuteur,

De l'enfant :

NOM.....,
PRENOM.....,

En ma qualité de représentant légal :

*☐ N'autorise pas,

*☐ Autorise,

*Cocher la case souhaitée

J'autorise la section locale de JSP, le SDIS, L'UDSP et l'ADJSP de Vendée ainsi que les organisateurs des manifestations départementales, régionales ou nationales (cross, cérémonies, rassemblements techniques, etc).

1/ à fixer, diffuser, reproduire et utiliser l'intervention filmée ou photographiée (image et son ou image et son séparément) de mon enfant dans le cadre de sa participation aux activités/événements des Jeunes Sapeurs-Pompiers, pour la réalisation de supports de communication, de promotion ou de formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers ou Sapeurs-Pompiers. Ces documents n'ont pas vocation à être commercialisés.

2/ à procéder à l'exploitation, sans contrepartie financière, de cette intervention filmée ou photographiée, en totalité ou par extrait sur tous supports et moyens de diffusion connus ou futurs (documents, réseaux sociaux, internet,...)

Les images ou films ne pourront en aucun cas être détournés de leur contexte. La légende ou les traitements d'images ne pourront pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du jeune ou de sa famille.

Cette autorisation est, valable pour une durée de cinq ans et révocable à tout moment sur demande écrite à faire parvenir à adjsp85@sdis-vendee.fr .

Représentant légal n°1 :

Signature **précédée de la mention « lu et approuvé »** :

A Le/...../.....

Représentant légal n°2 :

Signature **précédée de la mention « lu et approuvé »** :

A Le/...../.....